



JALHAY
Aux portes des Fagnes

Bulletin communal d'information

**N°25
MARS 2025**

LE CONSEIL COMMUNAL

VOTRE BOURGMESTRE



Victoria VANDEBERG

Police - Sécurité - État civil -
Personnel - Finances

VOS ECHEVIN(E)S



1er échevin

Marc ANCION

Travaux - Agriculture - Forêts -
Développement durable -
Environnement



2e échevine

Alison CLÉMENT

Enseignement - Tourisme -
Culture - Petite enfance -
Accueil Temps Libre -
Jeunesse - Communication et
digitalisation



3e échevin

Dimitri HOUSSA

Urbanisme - Aménagement
du territoire - Mobilité -
Sports - Cultes



4e échevin

Michel PAROTTE

Économie/PME/Commerces
- Sécurité routière - Relations
Presse - Citoyenneté/Vie
associative/Festivités/Comm
émorations - Bien-être
animal - Cimetières -
Patrimoine



Présidente du CPAS

Noëlle WILLEM

CPAS - Affaires sociales -
Santé - Famille - Aînés -
Politique de la personne
handicapée - Logement

VOS CONSEILLER(E)S



**Michel
FRANSOLET**



**Bastien
LAURENT**



**Francis
LERHO**



**Justine
COLLARD**



**Pierre
JACQUEMIN**



**Marc
LEGRAS**



**Michel
WILKIN**



**Audrey
XHROUET**



**Jacques
CHAUMONT**



**Vincent
SWARTENBROUCKX**



**Valentine
BOURGEOIS**



**Michel
GARSOUX**



**André
BELBOOM**

VOTRE DIRECTRICE GÉNÉRALE



Béatrice ROYEN

VOTRE RECEVEUR RÉGIONAL

Bernard DELATTRE

NOS SERVICES

ADMINISTRATION COMMUNALE

SOMMAIRE

DU BULLETIN

2 Le conseil communal

3 Nos services administration communale

4 C.P.A.S
Le conseil

5 C.P.A.S
Les dernières actualités

10 Plan de Cohésion sociale
de Jalhay

11 ATL

12 Etat-Civil

13 Urbanisme
Intégrez la CCATM

14 Environnement

18 Énergie
Les dernières actualités

22 Mobilité
Les dernières actualités

24 Actualités diverses

28 Office du Tourisme
Les dernières actualités

ACCUEIL

087/ 37.91.18

service.population@jalhay.be

- 8h30 12h00
- 13h30 à 16h00

RECETTES - FINANCES

087/37.91.47

service.taxes@jalhay.be

AFFAIRES GÉNÉRALES - SECRETARIAT COMMUNAL

087/37.91.22

service.secretariat@jalhay.be

URBANISME

087/37.91.30

service.urbanisme@jalhay.be

- Lun - Ven : 8h30 - 12h00
- Jeu soir : 17h00 - 20h00
- Samedi : fermé

COMMUNICATION

087/37.91.34

service.communication@jalhay.be

TRAVAUX

087/47.49.41

BOURGMESTRE

087/37.91.26

bourgmestre@jalhay.be

BUREAU DES ÉCHEVINS

087/37.91.28

OU

087.39.91.29

ETAT CIVIL - POPULATION

087/37.91.10

service.population@jalhay.be

- 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h00
- Samedi : 9h00 - 12h00

MARCHÉS PUBLICS

087/37.91.27

service.mp@jalhay.be

- 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30

MANIFESTATIONS - POLICE - SÉCURITÉ

087/37.91.39

manifestations@jalhay.be

**VOTRE PRÉSIDENTE
DU C.P.A.S.**



Noëlle WILLEM
Présidente

VOS CONSEILLER(E)S



**Olivier
BREDO**



**Francis
LERHO**



**Jean-Paul
COLLETTE**



**André
DEROANNE**



**Marianne
ROUDELET**



**Murielle
BOULANGER**



**Muriel
MULHEN**



**Caroline
CHARLIER**

VOTRE DIRECTRICE GENERALE



Catherine ABRASSART

AIDE

COMPLÉTEZ VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT

Vous souhaitez faire remplir votre déclaration par un collaborateur du SPF Finances ? C'est possible uniquement sur rendez-vous entre mai et juin !



Prenez rendez-vous au 02 572 57 57

↳ Même si vous n'avez pas encore reçu votre déclaration.

Attention : ne venez pas dans nos bureaux sans rendez-vous : nous ne pourrions malheureusement pas vous aider !



Comment cela fonctionne ?

- Préparez votre carte d'identité et téléphonez pour obtenir un rendez-vous.
- Un collaborateur vous rappellera au moment du rendez-vous pour remplir avec vous votre déclaration au téléphone.
- Vous recevrez ensuite par la poste un document à signer et à renvoyer pour terminer l'envoi de la déclaration.

Si vous le souhaitez, un rendez-vous dans l'un de nos bureaux est également possible. Cette aide ne s'adresse ni aux indépendants, ni à ceux qui déclarent des frais réels.

Comment compléter ma déclaration ?

- Un collaborateur vous rappellera à la date fixée avec vous. Il remplira avec vous votre déclaration.
 - Rendez-vous le matin ? Le collaborateur vous appellera entre 8 h 30 et 13 h.
 - Rendez-vous l'après-midi ? Le collaborateur vous appellera entre 12 h et 17 h.
- Préparez à l'avance votre carte d'identité et tous vos documents utiles pour la déclaration : concernant l'année 2024 y compris pour d'éventuels revenus ou biens immobiliers à l'étranger.
- Vous recevrez par la poste, dans le courant du mois de juillet, un document de confirmation avec les données que notre collaborateur a remplies. Vous devrez le signer et le renvoyer (ou confirmer via MyMinfin).

ATTENTION ! Vu la complexité et la spécificité des déclarations fiscales, le CPAS n'est pas à même d'assurer ce service.



CANICULE – VAGUE DE CHALEUR

Vague de chaleur

Une vague de chaleur est une période d'au moins cinq jours d'été consécutifs avec au moins 25 degrés, dont trois jours atteignant une température d'au moins 30 degrés (jours tropicaux).

AVANT

- Informez-vous sur les **prévisions météorologiques** afin de connaître les journées chaudes (par exemple, via la radio, la télévision, le site Internet ou l'application de l'IRM).
- Informez-vous auprès de votre **médecin** sur les risques pour votre santé, si vous êtes une personne à risque, par exemple, un patient cardiaque, une personne âgée...
- Si vous prenez des **médicaments**, consultez votre médecin ou votre pharmacien pour savoir s'ils peuvent avoir un impact négatif sur votre santé pendant une période de chaleur.
- Si vous savez que des personnes peuvent avoir **besoin d'aide**, rendez-leur visite pour les aider à se préparer.

PENDANT

- **Buvez** beaucoup (1 à 1,5 l par jour). N'attendez pas d'avoir soif. L'eau doit être préférée aux sodas.
- Emportez une **bouteille d'eau** si vous vous déplacez et devez passer un long moment dans le bus, le train ou la voiture.
- Portez une **casquette ou un chapeau**.
- S'il fait vraiment très chaud, évitez le soleil et **demeurez à l'intérieur** jusqu'à ce qu'il fasse plus frais. Si c'est impossible, restez autant que possible à l'ombre. Évitez les exercices physiques intenses ou le sport, surtout aux heures les plus chaudes.
- **Mouillez** régulièrement votre front et votre cou.
- Portez des **vêtements légers**, de couleur claire.
- Protégez votre peau contre le soleil : utilisez une **crème solaire** avec un indice de protection élevé.
- Si vous souffrez de crampes, d'une forte fièvre, de maux de tête ou d'évanouissements, appelez votre **médecin** traitant.
- Appelez immédiatement le **112** si votre température corporelle est très élevée (40°).
- **Ne laissez pas des personnes ou des animaux** dans un véhicule en stationnement.

APRÈS

- Consultez votre **médecin** traitant si votre état ne s'améliore pas.
- Continuez à **boire**.
- **Reposez-vous** suffisamment.

Bon à savoir

Vous êtes une personne isolée ?

Vous souhaitez que le CPAS vous contacte lors des périodes de canicule ?

Faites vous connaître auprès de nos services au 087/29.90.10

Vous serez contactés par téléphone pour voir si tout va bien.



BON À SAVOIR

AUTOMATISATION DE L'OCTROI DU STATUT BIM ÉLARGIE

Depuis le 1er octobre, ce statut BIM est automatiquement octroyé à deux nouvelles catégories de personnes :

- Aux personnes isolées au chômage et/ou en incapacité de plus de trois mois,
- Aux personnes reconnues comme invalides

Les mutualités vérifient les revenus des personnes concernées sur base de banque de données authentiques. Cette mesure vise à garantir un octroi plus équitable du statut BIM pour les personnes à faibles revenus.

StartMySuccession

Le décès d'un proche est un évènement pénible à de nombreux égards, il implique notamment de nombreuses démarches d'ordre administratif.

Afin d'aider les personnes dans les formalités liées à la succession, les notaires ont récemment lancé un nouveau site internet StartMySuccession.

Ce site contient de nombreuses informations pratiques et des conseils sur les actions à entreprendre immédiatement ou les jours suivants le décès d'un proche : quels documents rassembler, comment débloquer les comptes, comment rédiger une déclaration de succession ou encore renoncer à un héritage ?

Le site est également destiné aux personnes qui souhaitent anticiper leur départ et éviter des tracas à leurs futurs héritiers : testament, donation, procuration, contrat de mariage, pacte successoral...

En complément sur le site, une brochure « Et après moi ? Instructions à mes proches » est proposée en téléchargement. Ces informations peuvent être téléchargées dans un coffre-fort numérique IZIMI mis à disposition gratuitement par les notaires.

Les contrats par téléphone

Le code de droit économique fixe des règles complémentaires dans le cadre des contrats à distance entre une entreprise et un consommateur. Ce code **impose à l'entreprise de fournir au consommateur**, avant la conclusion du contrat, **un certain nombre d'informations**. Cette communication doit avoir lieu de manière claire et compréhensible. Depuis le 10/06/2024, un formalisme plus important pour les contrats conclus par téléphone pour la fourniture d'une quantité déterminée de gaz ou d'électricité.

L'entreprise doit confirmer l'offre au consommateur et ce dernier ne sera lié par le contrat qu'après avoir signé l'offre ou envoyé son consentement sur un support durable. Ce consentement écrit du consommateur est donc une condition essentielle à la validité du contrat.

PERMANENCES DU CPAS

📍 À Sart (Maison Bronfort place du Marché 234)

🕒 Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 09h00 à 11h00

☎️ Tél : 087/29.90.10 ou 0470/60.53.76 (ne pas laisser de message svp)

📍 À Jalhay (à l'administration de Jalhay – 1ier étage – rue de la Fagne 46)

🕒 Du lundi au jeudi de 09h00 à 11h00

☎️ Tél : 087/37.91.38



Les CPAS sont interpellés par le SPF Intégration sociale concernant l'existence d'un site internet : www.cpas-info.be qui propose notamment de remplir un formulaire de demande.

Attention, il s'agit d'une initiative totalement privée et à vocation commerciale !
Pour toute demande d'aide, veuillez contacter directement le CPAS de votre commune.

CPAS de JALHAY :
Tél : 087/29 90 10
email : info@cpasjalhay.be

SENIORS

Le CPAS de JALHAY organise son



REPAS DES AÎNÉS



Jeudi 22 mai 2025 à 12h00 - Salle La Grange à SART

Infos et réservations au 087/29 90 10 ou par mail à info@cpasjalhay.be

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ !

L'inscription est **OBLIGATOIRE** et ne sera effective qu'à la réception de votre paiement sur le compte bancaire :
BE28 0910 0097 8820
pour le 9 mai 2025 au plus tard.

Menu - 25€

Potage de courge et pistache

Poulet farci à la châtaigne, sauce fine champagne et garniture de légumes

chauds

Ardoise gourmande de quatre mini

desserts

Renouvellement du Conseil Consultatif Communal des Aînés à Jalhay



Dans le cadre du renouvellement du Conseil consultatif communal des aînés (CCCA), la Commune de Jalhay lance **un appel à candidatures aux aînés de la Commune** désireux de siéger au sein de ce Conseil.

Le CCCA a pour mission première de débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés.

A travers leur représentation au CCCA, ces aînés pourront:

- Partager leur "expertise du quotidien"
- Formuler des avis sur des questions d'intérêt communal
- Faire connaître les préoccupations, aspirations et droits des aînés en vue d'améliorer leur qualité de vie et d'assurer une meilleure harmonie sociale.

Sont recevables, les candidatures répondant aux critères suivants:

- Etre âgé de 65 ans et plus
- Etre domicilié dans la Commune de Jalhay
- Faire preuve d'intérêt pour tous les domaines relevant des préoccupations des aînés
- Ne pas avoir de mandats politiques ou dérivés ou être candidat à des élections communales

Les candidatures sont analysées par le Collège communal. Les membres du Conseil Consultatif Communal des Aînés sont désignés par le Conseil communal.

Les candidatures doivent être adressées, par courrier postal ou par mail, **pour le 15 avril au plus tard à Mme Noëlle Willem**, Présidente du CPAS, en charge des Affaires sociales et des Aînés, rue la Fagne 46 à 4845 Jalhay ou noelle.willem@cpasjalhay.be

Un formulaire de candidature est disponible à l'Administration communale, sur le site internet de la Commune www.jalhay.be ou sur simple demande au 087/37.91.10.

Pour toute information complémentaire, veuillez directement contacter Mme WILLEM au 0499/26.93.46.

Avec Valentin Haesen

Gym douce - Prévention des chutes
Activité physique adaptée aux seniors

Tous les vendredis de 14h30 à 15h30 A
la salle polyvalente de SOLWASTER

Infos et inscription ? 087/29.90.10

Bon à savoir

PLAN DE COHÉSION SOCIALE DE JALHAY



PLAN DE COHÉSION SOCIALE DE JALHAY *Nos activités sont ouvertes à TOUS !*

Le Plan de cohésion sociale poursuit ses actions en 2025 dans le sens de l'accès aux droits fondamentaux pour tous et de la réduction des inégalités et de la précarité. A Jalhay il est notamment question de lutter contre l'isolement des personnes et de favoriser le dialogue intergénérationnel. Vous trouverez des infos complémentaires sur internet : « Plan de cohésion sociale de Jalhay ». Voici quelques activités que nous vous proposons en 2025 :

DIALOGUE INTERGÉNÉRATIONNEL

Le partage n'a pas d'âge !

Ateliers de vannerie avec Marie-Claire BRADFER

Ateliers de dessin avec Philippe JARBINET - Auteur de la bande dessinée *AIRBORNE 44* qui nous plonge au cœur de la Seconde Guerre mondiale.

Après-midi jeux de société, en collaboration avec la bibliothèque de Jalhay
www.jalhay.be/vivre-a-jalhay/culture/bibliotheques - <https://www.facebook.com/bibliothequejalhaysart>

Balade contée pendant les vacances de printemps

Pour tous renseignements et inscriptions à nos activités intergénérationnelles : contactez-nous au 087/29 90 10

Toutes les dates sur
notre page facebook !



ENSEMBLE, LUTTONS CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES

AUX COLIBRIS À JALHAY



Salon de coiffure des Colibris à Jalhay - Une fois par mois **sur rendez-vous**

Les ateliers créatifs du vendredi - Chaque semaine de 13h30 à 16h00

Sophrologie - Séances gratuites - 3ème lundi du mois de 14h00 à 16h00

Yoga sur chaise - Une fois par mois

Cours d'informatique de la Province de Liège

Pour tous renseignements et inscriptions à nos activités aux Colibris : contactez-nous au 087/29 90 10

« JOURNÉE NATURE » AU BARRAGE DE LA GILEPPE

Samedi 24 mai 2025

L'Office du Tourisme de Jalhay invite le Pcs à participer à cette belle journée centrée sur la nature. Des ateliers, des promenades et jeux didactiques, des expositions diverses pour petits et grands ! Venez en famille.

Suivez notre page facebook : «Pcs Jalhay»
et l'OTJS : www.tourismejalhaysart.be

CONTACTEZ-NOUS :

087/29 90 20 - genevieve.jarbinet@cpasjalhay.be
Google : Plan de cohésion sociale de Jalhay



ATL LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

Le guide de
l'ONE



FUTUR OU NOUVEAU PARENT À LA RECHERCHE D'UNE PLACE D'ACCUEIL POUR VOTRE ENFANT ?

Dès le mois de février 2025, **toute demande de place d'accueil** pour votre (futur) enfant doit **obligatoirement être introduite par le biais d'un formulaire de pré-demande en ligne**.

L'enregistrement de votre pré-demande doit se faire **via le site internet my.one.be**, en créant un compte sécurisé. Elle doit précéder votre demande d'inscription auprès des milieux d'accueil de votre choix.

Pour les personnes en difficulté face au numérique, sachez que le formulaire de pré-demande est disponible **également en version papier et en plusieurs langues**. vous pouvez l'obtenir soit en téléphonant au Support My.ONE (02 432 88 55), soit en vous rendant dans un lieu de Consultation ONE - à la crèche de Tiège (95 Tiège, 4845 JALHAY).

Les parents peuvent également obtenir de l'aide auprès de l'ONE, soit auprès du Support My ONE (02/432.88.55 – my@one.be), soit auprès d'une Consultation ONE.

REJOIGNEZ-NOUS !

Vous souhaitez ou faites déjà partie de l'Association de parents de l'école ? Vous organisez des activités durant le temps libre des enfants ? Vous représentez un service ou une association en lien avec l'enfance ? **Vous avez envie de contribuer à développer l'Accueil Temps Libre pour vos enfants sur notre Commune ?**

Regardez cette vidéo de deux minutes en scanant le QR CODE et découvrez comment, avec un investissement léger, vous pourriez partager vos idées et enrichir les projets dont bénéficient les petits et grands jalhaytois.

Ça vous tente ? Vous avez des questions ?
Contactez-moi sans tarder ! Je compte sur vous 😊
Coralie BAIJOT – Coordinatrice Accueil Temps Libre
service.atl@jalhay.be - 087/379.145.



Scanez le QR
COde



URBANISME LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège communal de JALHAY annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.



Pourquoi rejoindre la CCATM



La CCATM est la commission communale d'aménagement du territoire et de mobilité qui rassemble des représentants de citoyens et des membres politiques. Elle a pour mission de remettre des avis sur les projets d'urbanisme et les dossiers en lien avec l'aménagement du territoire et/ou la mobilité.

En intégrant la CCATM, vous avez l'occasion de donner votre avis sur les projets d'urbanisme.

LE CONSEIL COMMUNAL CHOISIT LES MEMBRES DE LA COMMISSION EN RESPECTANT :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes- femmes.



Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et de membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- 2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- 3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : **du 17 février 2025 au 31 mars 2025 inclus.**

- soit par courrier postal ;
- soit par courrier électronique ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Un formulaire de candidature est disponible à l'Administration communale, sur le site internet de la Commune www.jalhay.be ou sur simple demande au 087/37.91.36.

Pour toute information complémentaire, veuillez directement contacter Mme Florine BASTIN, Conseillère en Aménagement du Territoire et en Urbanisme, 087/37.91.36 – florine.bastin@jalhay.be

ETAT CIVIL

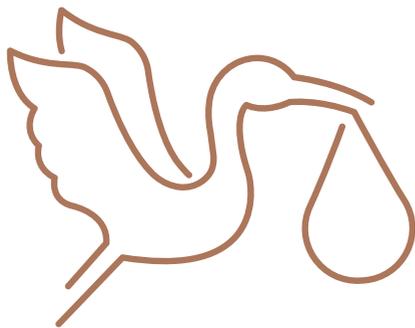
NAISSANCES

08/07/2024 VILZ Automne	SART-Tiège
23/07/2024 KOA ESSOMBA Naélia	SART-Tiège
24/07/2024 BERTHER Lou	SART
02/08/2024 HAAS Jean	JALHAY-Herbiester
15/08/2024 MAGER Alice	JALHAY
16/08/2024 HENRARD SIMAR Noah	SART
21/08/2024 WERGIFOSSE Luna	JALHAY
21/08/2024 JAMAR JACQUEMIN Maelie	SART-Sart
06/09/2024 CRANSVELD Timéo	SART-Tiège
18/09/2024 MANGUETTE Noé	JALHAY-Herbiester
23/09/2024 LÖSCHER Robin	JALHAY
26/09/2024 BRONFORT Auguste	SART-Solwaster
27/09/2024 MARQUET William	SART-Tiège
05/10/2024 DE MOOR Félix	JALHAY
10/10/2024 CHARLIER Sam	JALHAY
20/10/2024 GYSEN SALMON Ariane	SART-Solwaster
02/11/2024 CORTEIL Jeanne	SART-Nivezé
08/11/2024 HARTMANN Zélie	SART-Tiège
13/11/2024 VERSTUYFT Juliette	SART-Tiège
17/11/2024 SACRE Valentin	JALHAY-Foyr
24/11/2024 GILLET Léopoldine	JALHAY
02/12/2024 TAHIR Maïvy	JALHAY-Surister
02/12/2024 TAHIR Louisy	JALHAY-Surister
02/12/2024 DELAUDE Hortense	JALHAY-Surister
07/12/2024 HENRION PIRE Eliott	SART-Nivezé

DÉCÈS

26/08/2024 : PHILIPPE Anne-Françoise	SART
30/08/2024 : SERVAIS Alice	SART-Nivezé
06/09/2024 : HENDRICK Solange	SART
07/09/2024 : GLAUDE Léonce	SART-Nivezé
09/09/2024 : CAYZEELE Paula	SART
10/09/2024 : LEJEUNE Charlotte	SART-Nivezé
14/09/2024 : BARTHÉLEMY Monique	JALHAY-Herbiester
18/09/2024 : VINCENT Jacques	SART
27/09/2024 : XHONNEUX Maria	SART-Solwaster
28/09/2024 : TOMAZIN Juliette	JALHAY
04/10/2024 : COLLARD Simone	SART
05/10/2024 : DEUMER Jean Marie	SART-Tiège
09/10/2024 : SCHROEDER Monique	SART-Tiège
10/10/2024 : LAMMERTIJN Camille	SART
10/10/2024 : LEBLAN René	JALHAY-Herbiester
14/10/2024 : SEYS Eric	JALHAY-Foyr
03/11/2024 : KRÜTGEN Walter	SART-Nivezé
06/11/2024 : LEENS Jacqueline	JALHAY-Mariomont
01/12/2024 : PICHLER Rosina	SART-Nivezé
09/12/2024 : ENGELSKIRCHEN André	JALHAY
22/12/2024 : MALAY Patricia	SART
24/12/2024 : LIEUTENANT Josiane	JALHAY-Surister
28/12/2024 : PAQUE Claudine	SART-Tiège
01/01/2025 : KNUDSEN Anne	SART-Nivezé
08/01/2025 : ALBERT Georges	JALHAY
10/01/2025 : DEWEZ Raymond	JALHAY
14/01/2025 : DREES Klaus	SART-Tiège
17/01/2025 : DECROUPET Daniel	JALHAY
24/01/2025 : SCHMITZ Liliane	JALHAY-Mariomont

Sur l'année 2024, nous comptabilisons
97 naissances.



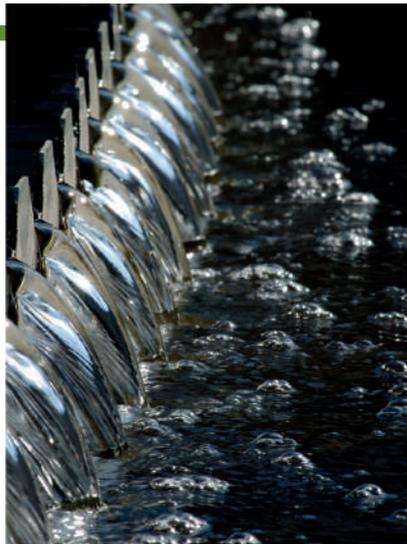
Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur dans l'Union Européenne le 25 mai 2018, seuls figurent dans cette rubrique le nom des enfants, pour lesquels les parents ont marqué leur accord.



Donnez votre avis en participant à l'enquête !
Faites entendre votre voix

Enquête publique DONNONS VIE À L'EAU !

Programme, calendrier de travail relatifs à l'élaboration des quatrièmes plans de gestion et synthèse provisoire des questions importantes.



Donnez-nous votre avis !

Dans le cadre de la [directive européenne sur l'eau](#), une enquête publique est organisée du **02/12/2024 au 02/06/2025** inclus. Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet : eau.wallonie.be

Vos observations écrites peuvent être envoyées au SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (ARNE), soit :

- via le site Web eau.wallonie.be
- par courriel à eau@spw.wallonie.be
- par courrier postal au **Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW ARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES**

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

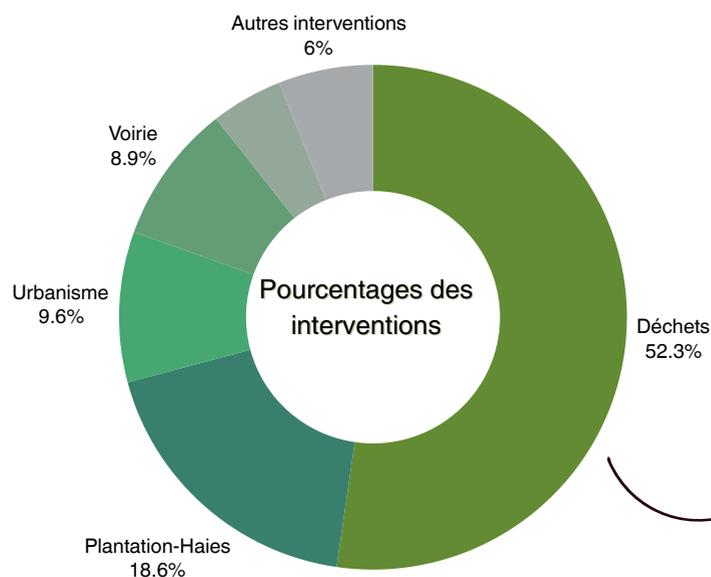


* Site Web des contrats de rivière :
http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere
Service public de Wallonie

eau.wallonie.be



STATISTIQUE DES INTERVENTIONS RÉALISÉES PAR L'AGENT CONSTATATEUR EN 2024



Répartitions des 424 interventions de 2024 :

- 217 : Déchets
- 77 : Plantation-Haies
- 40 : Urbanisme
- 37 : Voirie
- 19 : Entretien-nettoyage
- Autres

! Pour 2025, diminuons ce chiffre tous ensemble !



Connaissez-vous FixMyStreet ?

Vous avez remarqué un problème sur l'espace public ?
Signalez-le directement sur l'application mobile FixMyStreet

Ensemble, améliorons notre cadre de vie !

L'application est gratuite et accessible sur Iphone et Android.



PIQÛRE DE RAPPEL



Vous possédez un chien ?

Veillez à **toujours** ramasser les déjections de votre chien sur la voie publique sous peine d'amende ainsi qu'à le **tenir en laisse**.

Cette infraction est punissable par l'Ordonnance de Police Administrative Générale adoptée par le conseil communal en séance du 24.01.2022

NOS 4 ACTU' À NE PAS LOUPER

1. RCYCL - L'ASBL À CONNAÎTRE

Comment fonctionne RCYCL ?

Cette ASBL a pour objectif de combiner au mieux des aspects environnementaux, de création d'emplois et de formation par la revalorisation des encombrants et la mise en réseau d'entreprises d'économie sociales.

Concrètement, au lieu de passer une à deux fois par an dans votre commune pour tout collecter avec des camions-broyeurs afin de les enfouir dans une décharge, RCYCL vous propose un service de collecte à domicile sur rendez-vous et revalorise au maximum vos encombrants.



Vous avez des objets en bon ou mauvais état qui encombrant votre maison et qui font partie de cette liste ?



- Meubles
- Mobilier de jardin
- Appareils électriques et électroniques
- Articles ménagers et de loisirs
- Articles de sport et jouets
- Vêtements
- Outils et articles de bricolage
- Equipements sanitaires et de chauffage
- Métaux
- Pneus (maximum 4 par famille tous les 5 ans).

Vous résidez sur l'une des 15 communes dont Rcycl s'occupe ?

> Vérifiez sur leur site internet www.rcycl.be

Dans ce cas, appelez-le 087/55 48 78 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00 pour fixer un rendez-vous 2 à 3 semaines avant la date voulue. Le jour convenu, les chauffeurs viendront tout récupérer devant votre domicile durant la journée et vous n'avez pas besoin d'être présent. Il est donc recommandé de tout sortir la veille au soir.

Notez que les déchets dangereux de construction, les résidus ménagers, les déchets verts, les éclats de verre et les produits chimiques ne sont pas acceptés.

Dans la plupart des communes, ce service est proposé gratuitement plusieurs fois par an.

Après collecte, les encombrants sont séparés en différentes catégories, pesés et stockés et, si nécessaire, démantelés afin d'obtenir un tri optimal. La plupart du travail se fait manuellement et permet un taux de revalorisation des matériaux de près de 75% !

Besoin d'un électro, un meuble ou autre ?



Grace à son réseau de partenaires, RCYCL est aussi actif dans la revente d'articles de seconde main.

- **RCYCL Sperrgut:** Textilstrasse 21, à Eupen. Tous les objets réutilisables sont mis à la disposition de nombreuses associations et institutions sociales, ce qui représente 75 à 100 tonnes par an. Par exemple, dans le magasin « 3R » situé à Lontzen vous pouvez, vous aussi, y dénicher de bonnes affaires pour vous équiper vous, ainsi que votre maison.

2. GAGNEZ VOTRE CONTENANT RÉUTILISABLE

Pour obtenir votre contenant réutilisable, présentez-vous 5 fois avec votre propre contenant propre et adapté à votre commande auprès des commerces participants.



Disponible jusqu'à épuisement des stocks

Commerces participants :

Grouperment d'achat	Station du rond-point (Ets Goffin)
Boucherie Ortmans	Du champ à l'assiette
Boucherie Jérôme	Le Comptoir du loup
Happy Frit'	Proxi Delhaize Tiège
ABC Café	Oh G Faim
	Maison du Goût

3. CONTENEUR : COMMENT CHANGER LE VOLUME ?

Vous souhaitez adapter le volume de vos conteneurs ?

C'est simple ! La gestion de ces modifications est assurée par Intradel.

Pour effectuer une demande, il vous suffit de contacter leur call center :

✉ Par mail : info@intradel.be

☎ Par téléphone : 04/240.74.74

N'hésitez pas à les joindre pour toute question ou information complémentaire.



4. STOP À LA FAST FASHION !

La fast fashion, mode éphémère ou express, est un segment de l'industrie vestimentaire qui se caractérise par le renouvellement très rapide des vêtements proposés à la vente.

Les bulles à vêtements se remplissent à une vitesse incroyable en raison de la fast fashion, qui nous incite à acheter des vêtements de mauvaise qualité ne durants pas dans le temps.

Résultat : à peine portés, ils sont déjà jetés.

Ensemble, disons STOP à la fast fashion !



ÉNERGIE

LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

FACTURES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ 2025 : COMPRENDRE LES HAUSSES ET LEURS IMPACTS

« Depuis le 1er janvier 2025, vos factures d'énergie incluent une hausse des coûts liée à la modernisation des réseaux et à la transition énergétique »

Vous l'aurez peut-être déjà remarqué : vos factures d'énergie ont augmenté depuis le début de l'année 2025. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des coûts de distribution et de transport de l'électricité et du gaz, décidée par les régulateurs du marché de l'énergie.

PLUSIEURS FACTEURS EXPLIQUENT CETTE HAUSSE :

- **Modernisation et renforcement des réseaux :**

Les infrastructures doivent s'adapter aux nouveaux modes de consommation, comme l'énergie photovoltaïque ou les pompes à chaleur.

- **Déploiement des compteurs intelligents :**

Ce projet, déjà en cours à Bruxelles, vise à améliorer la gestion de la consommation.

- **Transition énergétique :**

La sortie progressive du gaz fossile nécessite des investissements importants pour adapter les réseaux.

Ces investissements, essentiels pour garantir un approvisionnement fiable et durable, sont répercutés sur les factures des consommateurs.

TRANSPORT ET DISTRIBUTION : QUELLE DIFFÉRENCE ?

- **Transport :**

Ces frais couvrent l'acheminement de l'énergie depuis les producteurs jusqu'aux grandes zones de consommation. En Belgique, c'est la société Elia qui en est responsable.

- **Distribution :**

Cette étape concerne le transfert depuis les grands réseaux vers les infrastructures locales, jusqu'à vos habitations. A Jalhay ce service est assuré par le gestionnaire de réseau RESA.

LES AUGMENTATIONS EN CHIFFRES



Voici comment cette hausse se traduit pour un client-type :

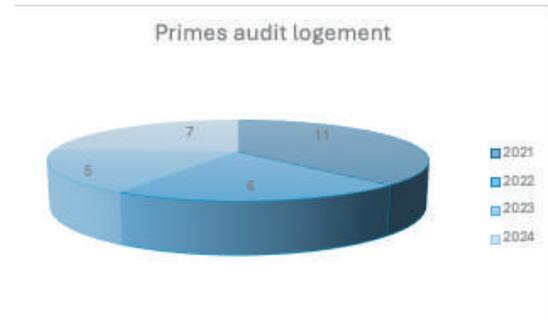
- **Électricité :**

Pour une consommation moyenne de 3 500 kWh en bihoraire, l'augmentation est de 5 % chez RESA, passant de 298 à 313 euros par an.

- **Gaz :**

Pour une consommation annuelle de 17 000 kWh, la hausse est de 11 %, soit un passage de 435 à 484 euros par an.

PRIME AUDIT



LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune de Jalhay depuis le lancement de sa prime audit logement complémentaire à la Région Wallonne à accordé 29 primes pour un montant total de 7.250€. Toi aussi, tu peux entreprendre les démarches pour réaliser un audit logement de ton bien et bénéficier d'un soutien régional et communal.

ACHAT GROUPE D'ÉNERGIE 2024 UNE BELLE RÉUSSITE POUR JALHAY !

L'achat groupé d'énergie 2024 a porté ses fruits ! Cette année, **234 ménages** se sont inscrits, et **136 ont sauté le pas** pour bénéficier de tarifs plus avantageux. Résultat ? Une économie totale de **36.080 €** et une réduction des émissions de **59 tonnes de CO₂**.

La participation est en hausse : **5,5 % des ménages** ont pris part à l'opération, contre 4,2 % en 2023. Une progression encourageante qui prouve que, ensemble, nous pouvons agir pour alléger nos factures et protéger l'environnement.

Et si vous faisiez encore mieux en 2025 ? La prochaine session aura lieu en **septembre 2025**. Une occasion à ne pas manquer pour réduire vos dépenses énergétiques tout en contribuant à un avenir plus durable.

Rendez-vous en septembre pour une édition encore plus ambitieuse ! 💡🌍

L'ÉNERGIE EN MOINS CHER

La 2^{ème} édition de l'achat groupé de la commune de Jalhay, en collaboration avec Wikipower, réunit un maximum de ménages afin de négocier pour vous les meilleurs prix.

Inscription gratuite et sans engagement au verso jusqu'au 31 octobre 2024

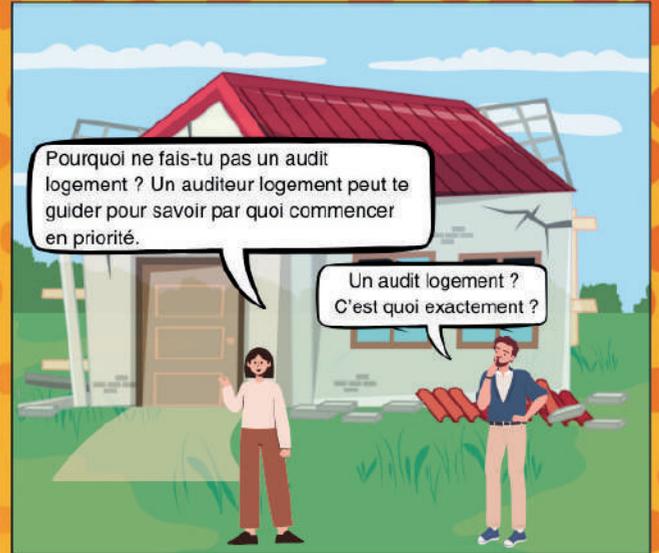
Séances d'informations :
• 16/09 à 20h00 : Administration Communale
• 02/10 à 20h00 : Salle "La Grange" à Sart

JALHAY en partenariat avec wikipower

Électricité 100% verte -105*€
Gaz naturel -140*€

* le montant des économies en base sur des consommations moyennes.

Paul, habitant de Jalhay, rêve d'un logement plus économe et confortable. Mais il se sent un peu perdu..



Paul apprend que l'audit logement est un outil efficace pour réaliser sa rénovation de manière globale échelonnée sur 7 ans tout en économisant sur ses factures énergétiques.



Grâce à l'audit logement et aux primes disponibles, Paul a pu rénover efficacement. Résultat : une maison confortable, des économies, et une meilleure valeur immobilière !



LES DERNIÈRES ACTUALITÉS CONCERNANT LES PRIMES

Attention depuis le 14/02/2025 le Gouvernement wallon a adopté un nouveau régime de soutien temporaire des primes.

Ce régime sera remplacé par un nouveau régime global à partir du 1er octobre 2026. Cette réforme consistera en une refonte complète du système de primes, qui placera la Wallonie sur la trajectoire imposée par l'Europe via la directive PEB IV. L'entrée en vigueur de ce régime global correspondant à la date de fin du régime de soutien temporaire, la Wallonie garantit de la sorte un soutien continu aux citoyens et au secteur.

LES MODALITÉS DU RÉGIME DE SOUTIEN TEMPORAIRE DES PRIMES :

1. Modification du régime des primes Habitation

Le régime des primes Habitation est modifiée selon les modalités suivantes :

- Diminution des montants de base des primes de 60% ;
- Diminution du plafonnement du montant de la prime de 90 à 70% du montant pour les catégories de revenus R3 et R4 ;
- Suppression du principe des « travaux liés » ;
- Plafonnement des revenus éligibles aux primes aux ménages dont le revenu de référence ne dépasse pas 114.000 €, hors enfant à charge (5.000 € viennent en déduction de ce montant par enfant à charge) ;
- Suppression de l'obligation de réaliser un audit logement pour les travaux de toiture et d'isolation thermique d'un toit ou des combles dans le régime des primes Habitation.

2. Fin des primes « petits travaux sans audit » et « prime chauffage »

Pour plus d'infos, consultez le site du SPW Logement : logement.wallonie.be

PIQÛRE DE RAPPEL

Service Energie

Permanence :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
- Le jeudi de 17h00 à 19h30 sur rendez-vous uniquement
- Le samedi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous uniquement



energie@jalhay.be



087/37.91.43

MOBILITÉ

LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

6 conseils pour une pratique à vélo en sécurité



NOS CONSEILS POUR UNE PRATIQUE À VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ

L'hiver touche à sa fin et avec l'arrivée du printemps, nous espérons tous le retour des beaux jours...

L'occasion pour chacun d'entre nous de booster notre motivation et de profiter de nos petits déplacements du quotidien pour améliorer notre condition physique et s'oxygéner : école, loisirs, sports, courses... Les opportunités sont nombreuses, saisissons-les 😊.

Quelques petits conseils avant de prendre la route :

LE CASQUE : LE MUST DE LA SÉCURITÉ

Premier point d'attention : un casque vélo. Quel que soit l'âge, c'est l'accessoire indispensable pour se protéger la tête. Il réduit en effet de 65% le risque de blessures graves en cas de chute.

Il est d'autant plus essentiel pour les enfants, qui sont plus vulnérables et qui manquent souvent d'expérience de la circulation. Le porter dès le plus jeune âge permettra en plus d'en faire une habitude de sécurité à long terme, un vrai plus pour sa sécurité sur la route !

De plus, l'enfant adoptera plus facilement un comportement que nous adoptons nous-même. En tant que parent, n'hésitez donc pas à montrer l'exemple en portant un casque à vélo.

LA CHASUBLE FLUO : À ADOPTER, MÊME EN JOURNÉE

En raison de leurs petites tailles, les enfants sont moins visibles que les adultes dans la circulation. Pour leur sécurité, augmenter leur visibilité est particulièrement important.

La chasuble ou le couvre sac fluo méritent donc une place de choix dans leurs accessoires. Pendant la journée, le tissu fluorescent réfléchit la lumière naturelle, ce qui le rend extrêmement visible. La nuit, les bandes réfléchissantes reflètent la lumière des phares, des lampadaires ou de toute autre source lumineuse, améliorant ainsi la visibilité dans l'obscurité.

Ces dernières années, l'offre de modèles et de couleurs s'est largement diversifiée dans les magasins. Il est donc tout à fait possible de trouver un accessoire tendance que votre enfant voudra volontiers porter. Pour encore plus de visibilité, n'hésitez pas à opter pour un manteau, un casque et un cartable de couleurs claires ou vives et munis de bandes réfléchissantes.

LA PRÉPARATION : INDISPENSABLE

Même super bien équipé, rouler à vélo dans la circulation peut être intimidant pour un enfant, surtout aux heures de pointe scolaire, lorsque le trafic aux abords de l'école est particulièrement dense.

LA COURTOISIE : INCONTOURNABLE

Parce qu'en tant qu'adultes, il nous appartient de donner l'exemple à nos enfants, restons courtois ! Le respect du Code de la route, mais également l'attention aux autres, permettent le plus souvent d'éviter des accidents. Ensemble, partageons mieux la route.



LA COMMUNE SE LANCE DANS LA RÉALISATION DE SON PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ (PCM)

UN PCM, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le PCM est un outil stratégique permettant de faciliter la planification de la mobilité à l'échelle d'un territoire communal. L'objectif du PCM est d'améliorer l'accessibilité des lieux publics et la mobilité des citoyens, mais aussi le cadre de vie (espaces publics, bruit, pollution, ...) et la sécurité routière (accidents, vitesse,...). Ce document viendra appuyer les autres politiques menées à Jalhay afin de garantir le développement harmonieux de son territoire au profit de ses habitants. Il s'inscrit à plus large échelle dans la Stratégie Régionale de Mobilité pour atteindre les objectifs adoptés par le gouvernement wallon en 2017.



L'idée est d'organiser un système de déplacements cohérent pour les personnes et les marchandises dans la commune. Le plan doit ainsi :

Être multimodal et hiérarchisé ;

Offrir une réponse en termes d'accessibilité aux pôles d'activité principaux, pour tous, notamment pour les personnes à mobilité réduite ;

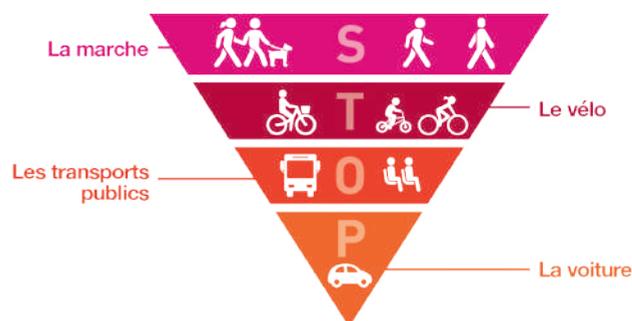
Favoriser la marche à pied, le vélo et les transports collectifs, encourager l'intermodalité et un usage plus rationnel de l'automobile ;

Contribuer à localiser au mieux les lieux de vie et d'activités, en favorisant la mixité des fonctions.

Quelles sont les différentes étapes ?

Le PCM se découpe en 3 phases :

- Un diagnostic de la situation existante ;
- La définition d'objectifs et priorités ;
- L'établissement d'un plan d'action et de propositions concrètes pour l'amélioration de la mobilité.



Tout au long du projet, l'étude veille à la mise en place d'une dynamique d'information, de sensibilisation, de concertation et de coordination des acteurs locaux (Collège communal, agents communaux et régionaux, zone de police, service du TEC, commissions locales, associations, etc.). L'étude s'appuiera également sur les besoins et enjeux identifiés dans le cadre de l'enquête menée dernièrement auprès de la population dans le cadre du SDC (Schéma de Développement Communal).

Des investigations complémentaires pourront être menées en cas de nécessité. De plus, une phase d'enquête publique veillera à recueillir les avis de la population sur les enjeux et pistes d'actions identifiés par l'étude.





ACTUALITÉS DIVERSES

20 ANS DE LA MAISON DES JEUNES DE JALHAY-SART

Eh oui, 20 ans, cela se fête ! Et pas qu'un peu. Les jeunes, les animateurs et l'organe d'administration de la Maison des Jeunes ont préparé un programme rempli de surprises, de fun et de bons moments à partager.

Nous avons le plaisir de vous inviter **le samedi 12 avril 2025** à la salle *La Grange* (place du marché à Sart) pour célébrer ensemble cet anniversaire inoubliable.

Au programme :

- **14h : Expo souvenirs** – photos, vidéos et articles retraçant 20 ans de MJ.
- **15h : Tournoi de kicker** – venez défier vos amis et les autres participants !
- **18h : Moment protocolaire**, verre de l'amitié, pizzas maison et pains-saucisses.
- **20h : Soirée concerts avec :**
 - Les talents de notre MJ.
 - Un groupe invité de La Reid : Trixies
 - The No Name en live.
 - Et pour finir, un DJ set avec Arthur pour danser jusqu'au bout de la nuit !

Pourquoi venir ?

Pour découvrir, s'amuser, retrouver des anciens, rencontrer du monde et souffler ces bougies avec nous dans une ambiance conviviale et festive.

Alors, bloquez la date et rejoignez-nous pour faire de cette journée un moment mémorable. On vous attend avec impatience !



Tout immeuble doit posséder un numéro attribué par l'administration communale. Ce numéro doit être visible de la voie publique en toute circonstance.

Apposer un numéro visible sur votre maison ou votre boîte aux lettres **est donc OBLIGATOIRE**. Et ce n'est pas seulement pour respecter une loi, c'est aussi une question de sécurité. Il s'agit de **VOTRE SECURITE** ! Il faut éviter à tout prix que les services de secours ne perdent de précieuses minutes à chercher votre habitation.

Les pompiers en cas d'incendie, les ambulanciers en cas de malaise ou la Police en cas de vol ; tous ces services doivent être en mesure de voir rapidement le numéro de toutes les habitations depuis la voie publique et en toutes circonstances (de jour ou de nuit, quelle que soit la saison).

Le non-respect de cette règle peut vous valoir non seulement une longue attente des secours mais également la rédaction d'une Sanction Administrative Communale (SAC).

Dans le même souci de sécurité et de rapidité d'intervention, en ce qui concerne les immeubles à appartements multiples, il est recommandé de pouvoir **identifier les sonnettes par rapport à la situation du logement** (rez de chaussée, 1er étage, 2ème étage, ...) et/ou par le nom de l'occupant.

LA NUMÉROTATION DES IMMEUBLES



VOUS AVEZ 65 ANS ET PLUS ? VOUS HABITEZ JALHAY ?

La zone de Police Fagnes est attentive, depuis de nombreuses années, au sort des personnes âgées et aux problèmes qu'elles peuvent rencontrer.

En 2017, la zone de Police Fagnes a souhaité aller encore plus loin et offrir un service supplémentaire et totalement gratuit à la population en développant le concept « SENIOR FOCUS » créé par la zone de Police Boraine. Après une interruption due à la crise sanitaire COVID 19 et aux inondations, le service prévention de la zone et ses partenaires relancent activement le projet.



LE CONCEPT

Lors de la disparition ou en cas de malaise d'une personne, la recherche rapide et active d'informations est primordiale, voire vitale. L'expérience de terrain nous a convaincus de la nécessité de pouvoir agir immédiatement lors de ces deux cas de figure.

Si la personne vit seule, la tâche s'avère plus ardue pour rassembler les premiers renseignements nécessaires. De même, l'entourage n'est parfois pas en mesure de communiquer l'ensemble des éléments utiles par méconnaissance ou submergé par l'émotion de la situation.

LA SOLUTION

Afin d'obtenir rapidement les informations en cas d'intervention, un questionnaire détaillé a été élaboré et adapté. Celui-ci sera conservé dans une boîte hermétique de couleur jaune fluo placée dans la porte du FRIGO. Ce lieu n'a pas été choisi par hasard ; il s'agit non seulement d'un électroménager que tout le monde possède mais également un lieu facilement identifiable.

Il est important qu'il y ait une cohérence, une uniformité au niveau de l'endroit afin de faciliter le travail des premiers intervenants. Ceux-ci seront avertis de la présence de la boîte grâce à un autocollant coloré placé au dos de la porte d'entrée du logement (côté intérieur).

Chaque personne âgée de 65 ans et plus, domiciliée dans l'une des trois communes formant notre zone (SPA – THEUX – JALHAY) pourra bénéficier de cette boîte (1 par ménage), du (des) questionnaire(s) et de l'autocollant et ce, de manière totalement gratuite.

EN CAS DE DISPARITION

Afin de débiter l'enquête et les recherches, les policiers doivent disposer rapidement de certains éléments : la photographie récente du disparu, ses signes distinctifs comme les tatouages, une barbe, les cicatrices, ... ses habitudes de vie, son lieu de recueillement, ses lieux fréquentés, ... L'ensemble de ces éléments seront repris clairement dans le questionnaire.

EN CAS DE MALAISE

Les services de secours (ambulanciers, pompiers, médecins généralistes, policiers, ...) auront à portée de main tous les renseignements médicaux indispensables à une bonne prise en charge rapide et adaptée : liste des médicaments, allergies, maladies, ... En effet, les premiers instants, dès la constatation d'un malaise, sont capitaux. Il n'y a pas une minute à perdre !

LE QUESTIONNAIRE

Le document que l'on retrouve dans la boîte liste des renseignements clairs et précis. Il reprend toutes les informations essentielles de la personne âgée comme :

- Nom et prénom, date de naissance
- Numéro national
- Signes distinctifs
- Photo récente
- Liste des médicaments indispensables
- Liste des maladies ou allergies
- Numéro et coordonnées des personnes de contact
- Habitudes de vie

Comment obtenir son kit gratuit ?

3 solutions :

- Auprès de votre antenne de police
- Auprès du service de prévention présent sur certains événements
- Auprès des inspecteurs de quartier

ANTENNE DE JALHAY, Surister 61
☎ 087 / 29 29 80

"Cultiver la culture du risque : une responsabilité citoyenne pour un avenir plus sûr"

Culture du risque :

Dans un monde où les catastrophes naturelles, les incidents domestiques et les crises imprévues peuvent survenir à tout moment, il est essentiel de développer une "culture du risque". Cette démarche vise à sensibiliser chaque citoyen à son rôle clé dans la gestion des situations d'urgence. Cet article est le premier d'une série destinée à informer et outiller les habitants de notre commune pour qu'ils deviennent des acteurs essentiels en matière de sécurité civile.

1. QU'EST-CE QUE LA CULTURE DU RISQUE ?

La culture du risque consiste à comprendre, anticiper et réduire les dangers auxquels nous pouvons être confrontés au quotidien. Elle repose sur trois piliers fondamentaux :

La sensibilisation : être conscient des risques présents dans notre environnement (inondations, incendies, accidents domestiques, etc.).

La préparation : savoir comment réagir face à une situation d'urgence.

La résilience : être capable de s'adapter et de se relever après un incident.

2. POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR NOTRE COMMUNE ?

Notre territoire, avec ses spécificités géographiques et sociales, n'est pas à l'abri des risques. Que ce soit des inondations, comme celles survenues récemment dans notre région, ou des accidents de la vie courante, chaque habitant peut jouer un rôle crucial. Une communauté informée et préparée est une communauté plus forte, capable de limiter les dégâts et de protéger ses membres les plus vulnérables.

3. VOTRE RÔLE EN TANT QUE CITOYEN :

- Se former : connaissez les gestes qui sauvent, apprenez les numéros d'urgence, télécharger l'application (112) et découvrez les risques spécifiques à votre commune.
- S'équiper : un simple kit d'urgence (eau, lampe torche, trousse de premiers secours) peut faire toute la différence en cas de crise.

CONCLUSION : LE PREMIER MAILLON, C'EST VOUS

Dans une chaîne de secours, chaque maillon compte. En adoptant une culture du risque, vous contribuez à rendre notre société plus résiliente et solidaire. Dans les prochains numéros de ce bulletin, nous aborderons des thèmes concrets tels que la prévention des incendies domestiques, la préparation face aux inondations, ou encore les gestes de premiers secours.

Et vous, êtes-vous prêts à devenir acteur de votre sécurité ?

QUELQUES ACTIONS SIMPLES À METTRE EN PLACE DÈS AUJOURD'HUI

- Inscrivez-vous aux alertes communales (ou sur Be-Alert) pour être informé en cas d'urgence.
- Vérifiez régulièrement votre détecteur de fumée.
- Identifiez les zones à risque dans votre quartier (cours d'eau, ... etc.).
- Consultez le site de votre zone de secours pour des conseils pratiques.

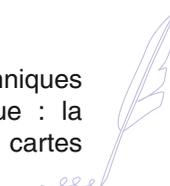


ATELIER D'ÉCRITURE : « TRANCHE DE VIE »

Vous avez une histoire à partager ? Vous souhaitez explorer votre créativité et donner vie à vos souvenirs ?

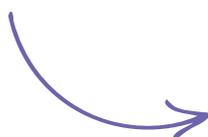
Rejoignez-nous pour notre atelier d'écriture créative « Tranche de Vie », où vous aurez l'occasion de laisser vagabonder votre mémoire pour réécrire vos souvenirs et votre parcours unique.

Au fil des séances, vous créez un journal à offrir à vos enfants et petits-enfants. Différentes techniques créatives seront approchées pour valoriser vos écrits et faire de votre journal un objet unique : la calligraphie, le zentangle (la pratique artistique qui combine création et relaxation), l'aquarelle, les cartes brodées, ...



Les ateliers se dérouleront les jeudis, en matinée (une ou deux séances mensuelles) en alternance entre les bibliothèques de Jalhay et de Sart. Les dates seront confirmées lorsque le groupe sera constitué. Ne manquez pas cette occasion de raconter votre histoire et de partager de bons moments d'écriture en toute bienveillance.

Atelier ouvert à tous. GRATUIT. Nous avons hâte de vous y retrouver !



Inscription et informations à la
bibliothèque de Jalhay, rue de la Fagne 15
087/64 90 98

ORGANISATION DE PERMANENCES D'AIDE JURIDIQUE DE PREMIÈRE LIGNE

La Commission du Bureau d'Aide Juridique du Barreau de Verviers organise des permanences d'aide juridique de 1^{ère} ligne à l'Administration communale.

L'aide juridique de première ligne permet d'avoir un premier conseil général, avant d'entamer toute démarche.

Ces permanences ont lieu tous les 1^{er} mercredi du mois de 14h à 15h.

Les prochaines permanences auront lieu :

- Le 5 mars 2025
- Le 2 avril 2025
- Le 7 mai 2025
- Le 4 juin 2025
- Le 2 juillet 2025
- Le 6 août 2025
- Le 3 septembre 2025
- Le 1^{er} octobre 2025
- Le 5 novembre 2025
- Le 3 décembre 2025

DÉCOD'ÂGES, UNE AIDE INFORMATIQUE INDIVIDUELLE

Un vendredi par mois, de 13h30 à 16h30, nous vous proposons une aide personnalisée sur les questions informatiques. Un problème particulier avec l'informatique ? Posez-nous votre question avant la séance et nous tenterons d'y répondre durant votre rendez-vous.

Prochaines dates : le 14 mars, le 18 avril, le 23 mai et le 13 juin.



Bibliothèque de Jalhay, rue de la Fagne 15 |
Entrée gratuite | **Inscription obligatoire** | 

Les questions porteront sur le fonctionnement d'un ordinateur et non sur la réparation ou l'aspect technique. Merci.

OFFICE DU TOURISME LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

BALADES GUIDÉES

Découvrez l'agenda des balades guidées de l'Office du Tourisme et bloquez les balades qui vous intéressent.

Nos balades à thème vous permettent de partir à la rencontre de la flore, de la faune, de la nature et de notre patrimoine.

Profitez également des promenades qui s'adressent spécialement aux enfants. La participation à la promenade est de 5€ pour les adultes et gratuite pour les jeunes de moins de 12 ans.

Inscription souhaitée au 087/47 47 37 ou info@tourismejalhaysart.be

SAMEDI 22 MARS

“À la découverte de nos plantes, fleurs et baies comestibles”

- Durée : de 9h20 à 12h30 (+/- 3km)
- Départ : Office du Tourisme de Jalhay-Sart
- Inscription obligatoire - petite dégustation

DIMANCHE 27 AVRIL

“À la découverte des Fagnes”

- Durée : 13h30 -17h00 (+/- 8km)
- Départ : Baraque Michel
- Chiens non admis

MERCREDI 30 AVRIL

“À la découverte de la nature”

- Balade spéciale enfant - un parent accompagnant – non accessible aux poussettes
- Durée : de 14h00 à 16h30 (+/- 5km)
- Départ : Sart Station (menuiserie Wansart)

DIMANCHE 18 MAI

« Initiation à l'ornithologie, découverte et observation des oiseaux »

- Distance : 6km
- Départ : 8h30 Carrefour de Mariomont Jalhay

SAMEDI 24 MAI

À la découverte de nos plantes, fleurs et baies comestibles

- Durée : de 9h20 à 12h30 (+/- 3km)
- Départ : Office du Tourisme de Jalhay-Sart
- Inscription obligatoire - petite dégustation

SAMEDI 14 JUIN

Balade Castor « Partons à l'affût pour découvrir le castor dans son biotope »

- Distance : +/- 3km
- Départ : 19h30 – Le lieu reste à définir
- Inscription limitée à 30 personnes.
- Chiens non admis

Balade déconseillée aux enfants en bas âge, cette découverte nécessite le calme et le silence

DIMANCHE 22 JUIN

“Promenade canine”

- Durée : de 9h30 à 12h00 (+/- 8km)
- Départ : Office du Tourisme de Jalhay-Sart - 9h30 – 12h00

DIMANCHE 13 JUILLET

Quand les pierres nous parlent, même les plus discrètes... Accès exceptionnels.

- Distance : +/- 1 km. Quelques marches à gravir.
- Départ : Office du Tourisme de Jalhay-Sart à 14 h00

DIMANCHE 20 JUILLET

“Porminade-copin’rêye è walô - Balade-causerie en wallon”

- Départ – Wice èt cwan : Herbiester-Jalhay à 10h00 - Herbièstèr-Djalhê -- 10 eûres
- Lu creû d’lès Fâdeûs – La croix des Charbonniers (èn-alèdje duvant « la Cabane scout » (100 m après Herbiester 235)
- Distance - Tape : âtoû d’4km (côptez inte 1h30’ èt 2h du porminåde)
- Tchés né pèrmètous (chiens non admis) po n’né dusrindjî l’bisteû (le gibier)
- Né mèzâhe d’èsse ô fé k’noheûs d’nosse vî lingadje (pas besoin d’être un expert en wallon)
- Rachîrêdje obligatwinre - Inscription obligatoire

MERCREDI 20 AOÛT

“Balade découverte de la nature”

- Balade spéciale enfant - un parent accompagnant – non accessible aux poussettes
- Durée : de 14h00 à 16h30 (+/- 5km)
- Départ : Parking à l’entrée du bois de la Louveterie
(Entre le château de la Louveterie et la maison du garde forestier)

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

“À la découverte de nos petits fruits des haies”

- Durée : de 9h30 à 12h30 (+/- 3km)
- Départ : Office du Tourisme de Jalhay-Sart
- Inscription obligatoire - petite dégustation

SAMEDI 18 OCTOBRE

“Balade champignons”

- Emportez un panier et un petit couteau ainsi qu’un livre d’identification si vous en disposez.
- Inscription obligatoire. Nombre limité à 20 personnes
- Durée : 9h15 – 12h30
- Départ : Office du Tourisme de Jalhay-Sart
- Chiens non admis

MERCREDI 29 OCTOBRE

“Balade découverte de la nature”

- Balade spéciale enfant - un parent accompagnant – non accessible aux poussettes
- Durée : de 14h00 à 16h30 (+/- 5km)
- Départ : Office du Tourisme de Jalhay-Sart

LES EXPOSITIONS À L'OFFICE DU TOURISME

Exposition peintures et photos
Henriette Léonard et Christian Schweyen
« L'abstrait en peinture et la nature en photo »

Du ven 7 mars au sam 22 mars 2025



Exposition photos

Luc Patureau
« Le martin pêcheur, la couleur en mouvement »

Du ven 28 mars au dim 13 avril 2025



Exposition sculptures et peintures
Anne et Coraline Gillet
"Terre et mères"

Du ven 18 avril au dim 4 mai 2025



Exposition "Collectif Zentangle®"
Françoise Drouven et ses élèves

Du ven 9 mai au dim 25 mai 2025



Exposition photos
Portraits photographiques en argentique de la Fête Vieux Métiers de Sart (2023)
Philippe Boulanger

Du ven 30 mai au dim 15 juin 2025



Exposition peintures

Brigitte Beguin
« Micro - Macro »

Du ven 20 juin au dim 6 juillet 2025



Exposition aquarelles
Sybille Hennes

Du ven 3 octobre au dim 19 octobre 2025



Exposition de l'Académie de Spa

Du ven 12 septembre au dim 28 septembre 2025



Exposition photos
Pierre Gonda
« D'un clic à l'autre »

Du ven 22 août au dim 7 septembre 2025



Exposition de céramique
Anne Deltour
« Chemins de terre »

Du ven 1 août au dim 20 août 2025



Exposition photos
Thomas Paquay
« Domhan »

Du ven 11 juillet au dim 27 juillet 2025



LE CARNAVAL DE JALHAY-HERBIESTER & LE LAETARE DE SART-TIÈGE : RECONNAISSANCE COMME PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Quelle belle nouvelle pour bien commencer l'année ! Nos deux carnivals emblématiques, le Carnaval de Jalhay-Herbiester et le Laetare de Sart-Tiège, viennent d'être officiellement reconnus comme Patrimoine culturel immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Sous l'intitulé « Rivalité amicale dans les carnivals de l'Ardenne liégeoise : le Carnaval de Jalhay-Herbiester et le Laetare de Sart-Tiège », notre dossier a convaincu le jury en décembre dernier.

Ce travail de longue haleine, porté par l'Office du tourisme Jalhay-Sart avec l'appui des quatre comités de village, a permis de mettre en lumière tout ce qui fait la richesse et la singularité de nos festivités :

- L'histoire et les traditions,
- Les personnages emblématiques comme le tambour-major, les lanciers, les majorettes, ainsi que le courrier et la bergère,
- Les fanfares, les chars et leurs célèbres fleurs en papier de soie,
- La transmission du français et du wallon au fil des générations,
- Sans oublier les festivités qui précèdent chaque carnaval et la place essentielle des enfants dans cette tradition !

Mais ce qui rend nos carnivals vraiment uniques, c'est avant tout cette rivalité amicale qui anime nos villages depuis plus de 75 ans. Que ce soit entre les bœufs de Jalhay et les sangliers de Herbiester, ou entre les Sartois et les Tiégeois, cette dualité festive culmine lors du double cortège, un moment clé de nos célébrations.

Bravo et merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire vivre et rayonner nos carnivals !

Cette reconnaissance est une fierté pour nous tous et une belle manière de perpétuer cet héritage festif pour les générations à venir !

SAMEDI 24 MAI



**Journée nature
Barrage de la Gileppe**

Expositions

Rapaces

Pêcheurs

Promenades didactiques

**Initiation au monde
des chauves-souris**

**Divers ateliers,
activités, jeux**

**Observation
solaire**

**Et bien
plus encore!**



**INFOS AU
087.47.47.37.**